

gleterre, n'est-il pas des plus étonnants que le ministre de l'Agriculture—ministre qui plus que tout autre est sensé être l'écho du gouvernement sur ce sujet—ministre qui connaît que les exportations de produits agricoles sont les plus importantes de toutes nos exportations faites à l'Angleterre—se soit montré—et ait implicitement représenté le gouvernement comme indifférent sur la question de savoir s'il nous importe de recevoir un traitement privilégié ou non sur le marché anglais. Il n'est pas nécessaire de mentionner ce que sir Wilfrid Laurier a dit sur ce sujet en 1896. Les honorables membres de cette Chambre sont familiers, sans doute, avec les discours qu'il a prononcés à London et à Toronto. Le premier ministre déclara alors que sir Charles Tupper ne désirait pas plus que lui-même un traitement privilégié pour les produits canadiens sur le marché anglais, et il fit voir le grand débit dont notre beurre, nos œufs, nos fromages et tous nos autres produits seraient l'objet sur ce marché s'il y étaient admis en franchise, tandis que les produits similaires de la Russie, des Etats-Unis et d'autres pays y seraient assujettis à un droit d'entrée. Le premier ministre termina sa harangue en disant que les "possibilités" seraient immenses. Telles furent ses paroles; mais l'on est porté à croire que l'honorable premier a depuis changé d'avis.

En effet, c'est ce qui peut être inféré s'il est vrai que le ministre de l'Agriculture a été l'interprète de ses collègues en disant qu'il était indifférent au Canada qu'un traitement privilégié fût accordé, ou non, à nos produits sur le marché anglais, et que, de fait, il était heureux de voir que ce qui s'est passé récemment en Angleterre semble être une décision opposée à ce traitement. Cette décision est le résultat des récentes élections générales.

Je m'arrêterai maintenant sur les résolutions adoptées par la conférence coloniale tenue en Angleterre en 1902, et qui sont ainsi conçues :

Que cette conférence reconnaît que, dans les circonstances où se trouvent actuellement les colonies, l'adoption d'un système général de libre échange n'est pas praticable. Le principe d'un traitement privilégié accordé au commerce fait entre le royaume uni et les possessions lointaines de Sa Majesté stimulerait et faciliterait l'établissement de relations commerciales mutuelles, et fortifierait l'empire en favorisant le développement des ressources et des industries des diverses parties de cet empire.

Hon. M. FERGUSON.

Une autre résolution se lit comme suit :

Que, en vue, toutefois, d'aider au développement du commerce dans les limites de l'empire, il est désirable que ces colonies qui n'ont pas encore adopté une politique de cette nature, accordent dans la mesure justifiée par les circonstances où elles se trouvent, un traitement de faveur raisonnable aux produits de l'industrie du royaume-uni.

Que les premiers ministres des colonies insistent respectueusement sur l'opportunité qu'il y a d'accorder dans le royaume-uni un traitement privilégié aux produits des colonies, soit par une exemption ou une réduction des droits d'entrée qui sont maintenant, ou seront ultérieurement imposés.

La Chambre peut aisément voir jusqu'à quel point les paroles que le ministre de l'Agriculture a prononcées l'autre jour—savoir que "le traitement de faveur qu'il pourrait nous accorder la mère patrie est une chose indifférente pour nous", et encore "qu'il était heureux que les électeurs anglais eussent, suivant lui, voté récemment dans un sens opposé à ce qu'un traitement de faveur fut accordé au Canada"—sont en contradiction avec les résolutions que je viens de citer.

La dernière résolution que je viens de citer continue comme suit :

Que les premiers ministres présents à la conférence s'engagent à soumettre à leurs gouvernements respectifs à la plus prochaine occasion le principe de la résolution et à leur demander de prendre telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour lui donner suite.

Or, pour ce qui regarde cette question, permettez-moi de lire une lettre adressée à l'honorable M. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, par le colonel C. Howard Vincent, M.P., secrétaire honoraire et fondateur de la ligue commerciale dans l'empire uni. Après avoir fait remarquer le changement qui s'est opéré dans les opinions de M. Fisher depuis 1904, alors qu'il souhaitait la bienvenue à Ottawa aux représentants de la ligue commerciale dans l'empire uni, l'auteur s'exprime comme suit :

Mais vu mes relations personnelles avec vous et profondément intéressé à la solution de la question, j'ose vous demander si vous avez été exactement rapporté dans cette circonstance ; si les vues qu'on vous attribue sont devenues celles du gouvernement canadien et particulièrement celles du premier ministre, sir Wilfrid Laurier, ainsi que du ministre des Finances, l'honorable M. Fielding, de la chambre du commerce et des diverses sociétés d'agriculture du Canada ? Mais quelle est la cause de cette volte-face si soudaine ? Je me perds en conjectures pour la découvrir. Les administrations de sir John Macdonald, de sir Charles Tupper et de sir Wilfrid Laurier ont, pendant un quart de siècle, eu un objectif impérial,